AU-DELÀ DE L'EXTRACTION : BÂTIR UNE PROSPÉRITÉ PRODUCTIVE EN AFRIQUE

Réflexion sur la manière dont l'Afrique peut transformer ses richesses en une prospérité largement partagée et durable

Cheick Boucadry Traore

Le paradoxe de la richesse sans prospérité

Le défi du développement de l'Afrique ne peut être compris uniquement à travers les richesses que possède le continent. Il doit également être apprécié à la lumière de ce que ses économies sont capables de produire, de transformer, de pérenniser et de transmettre aux générations futures.

À travers le continent, d'immenses ressources naturelles et humaines coexistent avec une pauvreté persistante, des infrastructures insuffisantes, des possibilités limitées d'emplois productifs et des économies vulnérables aux chocs extérieurs. Les minerais, les produits agricoles, les ressources énergétiques et d'autres matières premières génèrent des recettes d'exportation, mais leurs retombées demeurent trop souvent insuffisantes pour transformer les conditions de vie d'une grande partie de la population.

Cette contradiction soulève une question fondamentale : comment un continent doté de richesses considérables peut-il transformer celles-ci en une prospérité durable au bénéfice de ses populations ?

La réponse exige davantage qu'une augmentation de l'extraction, une hausse des cours des matières premières ou un accroissement des volumes exportés. Elle suppose une transformation de l'organisation même de l'activité économique.

Pendant trop longtemps, le développement a souvent été mesuré à travers ce que les économies africaines exportent plutôt qu'à travers ce qu'elles deviennent capables de produire. Un pays peut enregistrer une augmentation de ses recettes d'exportation sans pour autant établir des industries nationales solides, développer ses capacités technologiques ou créer suffisamment de possibilités pour une population en expansion.

La croissance économique est importante, mais elle ne révèle pas à elle seule comment la richesse est créée, qui participe à sa création ni comment ses bénéfices sont répartis.

Une économie peut connaître une expansion tout en demeurant structurellement fragile. Elle peut attirer des investissements considérables sans développer les institutions et les entreprises

nécessaires à la pérennité du progrès. Elle peut s'intégrer davantage aux marchés mondiaux sans acquérir une plus grande maîtrise de son avenir productif.

Le défi ne consiste donc pas simplement à produire davantage de richesses. Il consiste à développer la capacité de créer une prospérité largement partagée, résiliente et durable.

Dépasser le modèle fondé sur l'extraction

L'exploitation des ressources naturelles n'est pas, en elle-même, contraire au développement. Les activités minières, l'agriculture, la production énergétique et l'exportation de matières premières peuvent générer des emplois, des recettes publiques, des devises et des possibilités d'investissement.

Le problème apparaît lorsque l'extraction devient la logique principale autour de laquelle s'organise une économie, au lieu de constituer l'une des composantes d'un système productif plus diversifié.

Dans ces conditions, les performances économiques deviennent excessivement dépendantes des cours internationaux, de la demande extérieure et de décisions prises au-delà des frontières nationales. Une hausse des prix des matières premières peut améliorer les recettes de l'État, tandis qu'une chute soudaine peut fragiliser les finances publiques, l'investissement et l'emploi.

Plus fondamentalement, une économie concentrée sur l'exportation de produits bruts risque de ne capter qu'une part limitée des connaissances, des technologies, des activités industrielles et de la valeur commerciale associées à ses propres ressources.

Prenons l'exemple de la production agricole. Le cacao, le coton, le café et d'autres cultures peuvent soutenir une activité économique considérable au-delà de leur production et de leur exportation. La transformation, le conditionnement, le transport, le développement de produits, la distribution et la commercialisation créent des possibilités pour les entreprises et les travailleurs à différents niveaux de la chaîne de valeur.

De même, les ressources minières peuvent favoriser des activités allant de l'extraction au raffinage, à la fabrication spécialisée, aux services d'ingénierie, à la maintenance des équipements, à la logistique et au développement technologique.

Tous les pays ne peuvent ni ne doivent nécessairement réaliser sur leur territoire chaque étape de la transformation. Le développement industriel doit tenir compte des avantages productifs réels, de la viabilité économique, des contraintes environnementales et de l'accès aux marchés.

Néanmoins, le principe central demeure clair : les économies africaines doivent chercher à capter une part plus importante et plus durable de la valeur générée par leurs ressources.

Cela suppose un changement d'ambition économique.

Au lieu de se demander uniquement quelles quantités peuvent être extraites et exportées, les gouvernements et les entreprises doivent également s'interroger sur les capacités productives à développer, les industries susceptibles d'émerger, les compétences à acquérir et les institutions pouvant être renforcées grâce aux ressources disponibles.

En définitive, la réussite de l'exploitation des ressources naturelles devrait être appréciée non seulement à travers ce qui quitte le pays, mais aussi à travers les capacités productives qui y demeurent.

La production, fondement de la transformation économique

Aucune société ne peut soutenir une prospérité largement partagée sans être capable de produire des biens et des services de manière efficace, compétitive et à une échelle correspondant à ses besoins et à ses marchés.

La production ne se limite pas à la fabrication matérielle de biens. Elle résulte de la combinaison organisée des connaissances, des capacités humaines, de l'investissement, de la technologie, des infrastructures, de la gestion et des institutions pour créer de la valeur économique.

La transformation économique de l'Afrique doit donc dépasser les distinctions habituelles entre agriculture et industrie, ou entre activités traditionnelles et économie numérique.

L'agriculture demeure essentielle, non seulement comme source de revenus et de matières premières, mais aussi comme fondement de la sécurité alimentaire, de l'agro-industrie, de l'entrepreneuriat rural et du développement industriel.

L'amélioration de la productivité agricole peut accroître les revenus ruraux, réduire les pertes, renforcer les marchés alimentaires nationaux et soutenir les entreprises intervenant dans le stockage, le transport, la transformation, les équipements et la distribution.

L'industrie manufacturière peut, de son côté, élargir les possibilités d'emplois productifs, stimuler la demande de compétences techniques et favoriser la constitution de réseaux nationaux de fournisseurs.

Les services modernes — notamment l'ingénierie, la logistique, la finance, les communications, les logiciels, la recherche et les services professionnels — peuvent renforcer ces activités et contribuer directement à la création de valeur économique.

L'objectif ne devrait pas être de privilégier un secteur au détriment de tous les autres. Il devrait être d'établir des relations plus solides entre les secteurs productifs afin que les progrès réalisés dans une activité créent des possibilités dans une autre.

Une économie agricole devient plus productive lorsque les agriculteurs disposent d'une énergie fiable, de technologies adaptées, de routes praticables, de financements accessibles et de marchés pour les produits transformés.

Une entreprise industrielle devient plus compétitive lorsqu'elle peut obtenir les intrants nécessaires, transporter efficacement ses marchandises, recruter des travailleurs qualifiés et exercer ses activités dans un environnement réglementaire prévisible.

Une entreprise numérique crée davantage de valeur lorsque ses innovations répondent à de véritables besoins économiques et sociaux.

La transformation se produit lorsque les activités économiques se renforcent mutuellement au lieu de demeurer isolées.

C'est pourquoi le développement productif ne peut être réduit à la création de zones industrielles, à l'annonce de projets d'investissement ou à l'adoption de plateformes technologiques. Ces initiatives n'ont de véritable importance que dans la mesure où elles renforcent la capacité fondamentale d'une économie à produire.

Les infrastructures de la prospérité productive

Les ambitions d'industrialisation sous-estiment souvent les conditions qui rendent la production possible.

Une électricité fiable est indispensable à l'industrie manufacturière, à la transformation agricole, aux soins de santé, aux communications, à la recherche et aux entreprises modernes. En son absence, les entreprises supportent des coûts plus élevés, subissent des interruptions fréquentes et perdent en compétitivité.

Les infrastructures de transport déterminent si les producteurs peuvent accéder aux marchés dans des délais raisonnables et à des coûts supportables. Les ports, les chemins de fer, les routes et les systèmes logistiques ne sont pas de simples projets de construction indépendants les uns des autres : ils constituent des éléments de l'économie productive.

Les réseaux d'approvisionnement en eau, les télécommunications, les installations de stockage et les services urbains fonctionnels sont tout aussi importants.

Mais les infrastructures matérielles ne peuvent, à elles seules, engendrer la transformation.

Les entreprises ont également besoin d'institutions fiables, d'un accès au financement, de contrats dont l'exécution est effectivement garantie, de procédures administratives raisonnables et d'une concurrence loyale.

Une petite entreprise manufacturière ne peut envisager sereinement son expansion lorsque les règles changent de manière imprévisible, que l'approvisionnement en intrants essentiels subit des retards ou que les financements demeurent inaccessibles.

Un agriculteur ne peut investir convenablement lorsque l'accès aux marchés est incertain ou que les pertes après récolte réduisent la valeur de sa production.

L'investissement public devrait, par conséquent, être guidé par les relations productives qu'il permet d'établir.

Une route reliant les régions agricoles aux unités de transformation et aux marchés peut contribuer davantage à la transformation économique qu'un projet prestigieux dont l'utilité économique demeure limitée. Un réseau électrique desservant des entreprises productives peut générer des bénéfices dépassant largement les recettes immédiates du secteur énergétique.

De tels choix exigent de la planification, une évaluation rigoureuse et la volonté de distinguer les véritables priorités du développement national des projets poursuivis principalement pour leur visibilité politique.

La question n'est pas seulement de savoir combien les gouvernements investissent. Elle est de déterminer si ces investissements renforcent durablement la capacité de la société à créer de la valeur.

Les capacités humaines : la richesse qui donne sa valeur à toutes les autres

Les ressources naturelles peuvent offrir des possibilités économiques, mais ce sont les êtres humains qui déterminent ce que les sociétés peuvent finalement accomplir grâce à elles.

L'éducation, les connaissances scientifiques, les compétences techniques, l'éthique professionnelle, la créativité et les capacités d'organisation constituent les fondements de la prospérité productive.

Un pays n'acquiert pas une véritable maîtrise technologique simplement en important des équipements sophistiqués. Il développe cette maîtrise lorsque sa population devient capable de comprendre, d'utiliser, d'entretenir, d'améliorer et, à terme, de créer des technologies adaptées à ses réalités.

Le même principe s'applique à l'industrialisation.

Les usines ont besoin de techniciens, d'ingénieurs, de gestionnaires, de travailleurs qualifiés et d'institutions efficaces. La modernisation agricole exige des connaissances scientifiques, des producteurs formés, des services de conseil agricole fiables et des entreprises capables d'appliquer l'innovation.

L'enseignement supérieur et la formation professionnelle devraient donc être reliés aux besoins nationaux de long terme, sans pour autant réduire l'éducation à la seule préparation à l'emploi immédiat.

L'éducation doit également développer le jugement, la capacité d'adaptation, l'aptitude à la recherche, la responsabilité éthique et la faculté de résoudre des problèmes qu'il n'est pas encore possible d'anticiper pleinement.

La santé est tout aussi fondamentale pour cette transformation. Une société ne peut développer son potentiel productif lorsque les maladies évitables, l'insuffisance des soins et les inégalités persistantes diminuent les capacités de sa population.

L'investissement dans le développement humain ne constitue pas simplement une dépense sociale engagée après l'acquisition de la prospérité. Il fait partie des fondements sur lesquels cette prospérité peut être construite.

Il en va de même de la participation économique des femmes.

Une économie qui limite l'accès des femmes à l'éducation, aux moyens de production, au financement, aux marchés et aux postes de responsabilité restreint son propre potentiel. L'élargissement de ces possibilités relève à la fois d'une exigence de justice et d'une nécessité pour la transformation économique.

La jeunesse de la population africaine rend ces enjeux encore plus décisifs. L'expansion démographique peut élargir les marchés, favoriser l'innovation et renforcer les capacités productives. Mais elle peut également intensifier les frustrations économiques si l'éducation et la croissance démographique ne s'accompagnent pas d'emplois productifs et de véritables perspectives d'avenir.

La question décisive n'est donc pas simplement de savoir combien de jeunes compte un pays. Elle est de déterminer quelles capacités ils acquièrent et quelles possibilités la société leur offre de les mettre en œuvre.

Des économies fragmentées à un marché africain productif

La transformation économique ne peut être envisagée exclusivement à l'intérieur des frontières de chaque pays.

De nombreux marchés africains sont trop fragmentés pour soutenir certaines activités productives à une échelle compétitive. Les différences réglementaires, les insuffisances infrastructurelles, les retards aux frontières et le manque de coordination commerciale continuent de freiner le développement de réseaux régionaux de production.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une occasion de remédier à certaines de ces contraintes. Son importance ne devrait toutefois pas être mesurée uniquement à travers la réduction des droits de douane ou l'augmentation des volumes commerciaux.

Sa promesse la plus profonde réside dans la possibilité de construire des économies africaines interconnectées, au sein desquelles entreprises, travailleurs, chercheurs et producteurs participent à des systèmes régionaux de création de valeur.

Un pays peut se spécialiser dans la production agricole, un autre dans la transformation, un troisième dans le conditionnement, les équipements ou la distribution. De même, des activités

industrielles peuvent se développer grâce à la coopération entre des pays disposant de ressources, de compétences, d'infrastructures et de marchés complémentaires.

De telles relations peuvent rendre l'investissement productif plus viable, tout en élargissant les perspectives au-delà des marchés nationaux.

Cependant, l'intégration régionale ne peut réussir par de simples déclarations.

Elle exige des progrès concrets dans l'administration douanière, les corridors de transport, les normes techniques, les systèmes de paiement, l'information commerciale, le règlement des différends et les conditions applicables aux petites entreprises opérant au-delà des frontières.

Elle exige également la confiance politique et la continuité institutionnelle.

La géographie économique héritée d'une époque où les échanges étaient principalement orientés vers l'extérieur ne sera pas transformée par la seule signature d'accords entre gouvernements africains. De nouvelles relations productives doivent être délibérément construites.

La coopération régionale doit donc être comprise non seulement comme une aspiration diplomatique, mais aussi comme un instrument de développement des capacités économiques.

L'intégration africaine deviendra véritablement transformatrice lorsque les pays africains échangeront de plus en plus entre eux non seulement ce qu'ils extraient, mais aussi ce qu'ils produisent, transforment, conçoivent et créent ensemble.

Les institutions, la responsabilité et l'utilisation des richesses nationales

La prospérité productive ne peut être dissociée de la qualité des institutions publiques.

Les revenus tirés des ressources naturelles peuvent soutenir le développement, mais ils peuvent également favoriser la dépendance, le gaspillage, la corruption et la concentration du pouvoir économique lorsque les mécanismes de responsabilité et de contrôle sont insuffisants.

La possession de ressources précieuses ne se traduit pas automatiquement par des investissements publics efficaces ou des progrès sociaux.

Les gouvernements doivent établir des règles claires concernant les contrats, la fiscalité, la protection de l'environnement, la gestion des recettes et l'utilisation publique des richesses naturelles.

La transparence ne suffit pas à elle seule. Les institutions publiques doivent posséder les compétences techniques et l'indépendance nécessaires pour évaluer les accords, administrer les recettes, superviser les opérations et faire respecter les normes.

Les revenus issus des ressources naturelles devraient contribuer au financement des fondements de la capacité productive future : éducation, santé, infrastructures, recherche scientifique, développement des entreprises et compétence institutionnelle.

L'objectif est de transformer les recettes provenant de ressources épuisables en capacités susceptibles de perdurer au-delà de leur exploitation.

Les politiques industrielles exigent également de la discipline.

Le soutien public aux entreprises émergentes peut se justifier lorsqu'il permet de surmonter de véritables contraintes et de favoriser l'apprentissage. Mais ce soutien ne doit pas devenir une protection permanente accordée à des entreprises qui n'innovent pas et n'améliorent pas leur productivité.

Les politiques doivent comporter des objectifs clairs, des obligations transparentes, des évaluations périodiques et la volonté de corriger ou d'abandonner les mesures qui ne donnent pas les résultats attendus.

L'entreprise privée joue un rôle essentiel dans la transformation économique, mais le développement ne peut être abandonné à la seule initiative privée en l'absence de fondements publics adéquats.

L'État doit établir les conditions permettant à l'investissement productif de prospérer, tandis que les entreprises doivent assumer leur responsabilité en matière d'efficacité, d'innovation, d'emploi et de compétitivité.

Ni la dépense publique ni l'investissement privé ne devraient être considérés comme des réussites au seul motif que des ressources financières ont été engagées.

La véritable mesure de leur réussite réside dans la valeur productive et sociale créée.

Une prospérité durable doit être largement partagée

La transformation économique ne peut atteindre son objectif si ses bénéfices demeurent concentrés entre un petit nombre d'entreprises, de régions ou de groupes sociaux.

Une économie productive doit créer des possibilités pour l'ensemble de la société.

Cela ne signifie pas que chaque entreprise réussira ni que la prospérité peut être répartie indépendamment de la productivité. Cela signifie que les institutions et les politiques économiques doivent permettre à une proportion croissante de la population de participer réellement à la vie économique.

Les petites et moyennes entreprises sont particulièrement importantes à cet égard. Elles relient les marchés locaux, génèrent des emplois, fournissent des services et créent des possibilités d'entrepreneuriat au-delà des grandes villes.

Leur développement exige davantage qu'un accès au crédit. Il dépend des infrastructures, des compétences, de marchés fiables, de règles transparentes et de la possibilité de devenir fournisseurs au sein de réseaux de production plus vastes.

Les communautés rurales doivent également participer à la transformation économique. Leur avenir ne peut dépendre uniquement du déplacement des populations vers des villes de plus en plus congestionnées.

La modernisation agricole, la transformation des produits en milieu rural, les énergies renouvelables, l'entrepreneuriat local et l'amélioration des services publics peuvent renforcer la viabilité économique de ces communautés.

Une prospérité largement partagée exige également une attention aux salaires, à la sécurité au travail, à la durabilité environnementale et à la qualité de l'emploi.

Une économie ne peut prétendre à une réussite durable si elle accroît sa production tout en épuisant ses ressources naturelles, en exposant les travailleurs à des conditions inacceptables ou en laissant les communautés supporter les coûts de la pollution et des déplacements de population.

Le développement doit tenir compte des populations et des territoires dont dépend la production.

Ses résultats doivent donc être évalués au-delà de la seule croissance globale. L'emploi productif, la sécurité économique des ménages, l'amélioration des capacités humaines, la solidité des entreprises nationales, l'apprentissage technologique et la résilience face aux chocs économiques permettent tous d'apprécier si la transformation devient véritablement significative.

La croissance compte. Mais sa qualité et sa durabilité comptent tout autant.

La responsabilité de construire

L'avenir de l'Afrique ne sera pas déterminé uniquement par les ressources enfouies dans son sous-sol, les produits récoltés sur ses terres ou les minerais recherchés par les marchés internationaux.

Il dépendra de plus en plus de la capacité des sociétés africaines à organiser leurs ressources, leurs connaissances, leurs institutions et leurs énergies humaines autour d'objectifs productifs.

Cela n'exige pas de rejeter le commerce international ou l'investissement étranger, ni de renoncer aux avantages économiques que peut offrir l'exploitation des ressources naturelles.

Cela exige l'établissement de relations dans lesquelles les échanges avec l'extérieur contribuent au développement des capacités nationales et régionales plutôt qu'à la perpétuation d'une dépendance structurelle.

Cela exige des gouvernements capables de penser au-delà des recettes immédiates, des entreprises disposées à investir dans les compétences et l'innovation, des établissements d'enseignement engagés dans la création de connaissances et des citoyens en mesure d'exiger des comptes sur l'utilisation des richesses nationales.

Par-dessus tout, cela exige une continuité dans la poursuite des objectifs.

La transformation productive ne s'accomplit pas au cours d'un seul exercice budgétaire, d'un seul cycle électoral ou d'un seul programme de développement. Elle résulte de décisions successives qui se renforcent mutuellement au fil du temps.

La tâche essentielle consiste à passer d'une économie principalement organisée autour de l'extraction de valeur à une économie capable de créer, de retenir, de renouveler et de répartir cette valeur grâce à ses propres institutions productives.

La promesse des ressources africaines ne sera pas accomplie lorsque le continent exportera simplement davantage, mais lorsque ses populations disposeront de possibilités croissantes d'apprendre, de travailler, de produire, d'innover et de construire un avenir plus sûr.

La véritable mesure de la richesse de l'Afrique ne réside pas seulement dans ce qu'elle possède. Elle réside dans ce que ses populations deviennent capables de créer — et dans ce qu'elles peuvent transmettre aux générations qui leur succéderont.

Pour approfondir cette réflexion et poursuivre votre découverte, consultez la FWS Library & Bookstore ainsi que FWS Knowledge & Learning.